



Bulletin académique du numérique n°3

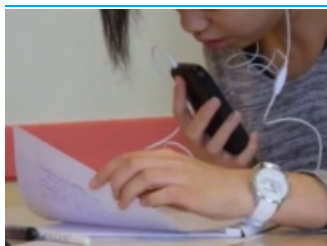
publié le 22/06/2015 - mis à jour le 04/12/2015

Descriptif :

BAN du 8 juin 2015

Sommaire :

- Sommaire



Le 7 mai 2015, le Président de la République et Madame la Ministre de l'Éducation Nationale annonçaient à l'ensemble des acteurs du numérique éducatif le signal de départ d'un grand plan numérique destiné à engager l'École plus avant dans sa refondation et à soutenir l'émergence de nouvelles façons d'enseigner, plus et mieux ancrées dans la réalité de nos élèves, de leurs parents et des enseignants.

Les expériences menées dans les 72 Collèges Connectés, les conclusions de la grande concertation sur le numérique éducatif ainsi que les différents éléments remontés des académies ont montré que l'École s'était bel et bien engagée dans l'ère du numérique.

A l'heure où de nouveaux programmes s'écrivent et où une vaste réforme du collège s'esquisse, il est inconcevable que l'École ne prenne pas en compte les apports du numérique, pour permettre des modalités d'enseignement tenant davantage compte des besoins de l'élève, en différenciant mieux, en facilitant la communication, en améliorant le traitement de l'erreur, en rapprochant les élèves et les enseignants autour de la transmission des connaissances, des savoir-faire et des valeurs que nous souhaitons perpétuer.

Ce plan numérique vise avant tout à permettre à l'ensemble des collégiens d'accéder à de nombreuses ressources numériques de qualité, que vous découvrirez dans ce bulletin académique numérique. La formation des enseignants va être renforcée d'ici à 2018. Les filières économiques du numérique seront soutenues et les collectivités seront accompagnées, pour permettre le déploiement d'équipements plus nombreux, dans des établissements aux infrastructures mises à niveau.

Peu à peu, par appels à projets successifs, les élèves de collège seront dotés d'équipements individuels mobiles, leur permettant d'accéder à des ressources nombreuses et variées, de produire des textes, des documents multimédia, de créer des films, des animations, de collaborer et de mieux apprendre.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin, qui a aussi vocation à diffuser et partager les actions menées par les personnels de la DANE de Poitiers.

Dominique Quéré, délégué académique du numérique

● Sommaire

- * Les « **Rencontres** autour du numérique » comme si vous y étiez !
- * Des **films** faits en classe
- * **Collaborer** via le numérique au sein de la communauté



- * Découvrir l'**environnement numérique de travail** des lycées (LOL)
- * Mettre en place des **parcours** avec FOLIOS
- * **Échanges professionnels** : découvrez le réseau Viaéduc !

► [Voir le bulletin en ligne](#) 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.